

No. 24631. CONVENTION ON THE PHYSICAL PROTECTION OF NUCLEAR MATERIAL. ADOPTED AT VIENNA ON 26 OCTOBER 1979 AND OPENED FOR SIGNATURE AT VIENNA AND NEW YORK ON 3 MARCH 1980¹

N° 24631. CONVENTION SUR LA PROTECTION PHYSIQUE DES MATIÈRES NUCLÉAIRES. ADOPTÉE À VIENNE LE 26 OCTOBRE 1979 ET OUVERTE À LA SIGNATURE À VIENNE ET À NEW YORK LE 3 MARS 1980¹

RATIFICATION

Instrument deposited with the Director-General of the International Atomic Energy Agency on:

22 September 1987

AUSTRALIA

(With effect from 22 October 1987.)

Certified statement was registered by the International Atomic Energy Agency on 22 March 1988.

RATIFICATION

Instrument déposé auprès du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique le :

22 septembre 1987

AUSTRALIE

(Avec effet au 22 octobre 1987.)

La déclaration certifiée a été enregistrée par l'Agence internationale de l'énergie atomique le 22 mars 1988.

¹ United Nations, *Treaty Series*, vol. 1456, p. 101.

Vol. 1498, A-24631

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1456, p. 101.